

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

La possession d'une carte Jeunest est indispensable pour l'accès au self ou à l'internet. Si votre enfant suivant une formation de niveau pré bac n'en est pas encore doté ou si celle-ci a été perdue ou détériorée, il convient d'en faire la demande sans attendre sur le site www.jeunest.fr. Le délai de réception est généralement d'une dizaine de jours suivant la commande. Le premier badge est gratuit, mais le remplacement est payant. Le lycée n'est pas en mesure de vous informer sur l'état d'avancement de votre dossier qui est géré par un prestataire de la Région Grand Est. L'activation des nouvelles cartes s'effectue au bureau 103 de l'intendance (entrée E6, 1er étage). La casse ou la perte doivent y être signalées au plus tôt.

Les étudiants suivant une formation de niveau post bac ne disposant pas encore ou n'ayant plus de carte doivent se présenter au bureau 103 de l'intendance dans les meilleurs délais.

Les internes ayant oublié leur carte à domicile doivent solliciter un prêt de badge pour la semaine au bureau 103 de l'intendance dès la récréation du lundi matin.

Il est possible, en cas d'oubli ponctuel, d'obtenir un ticket de remplacement sur la borne Kiosk située dans le hall du self.

S'identifier avec vos **nom, prénom et mot de passe**

(par défaut il s'agit de la date de naissance au format JJMMAAAA), puis valider

Sélectionner **J'ai oublié ma carte**

Cette opération rend votre carte inutilisable aux distributeurs de plateaux jusqu'à minuit de la journée concernée. Les convives qui sont amenés à se restaurer plus d'une fois par jour sont priés de **conserver et utiliser ce ticket jusqu'au dîner**. Le nombre de coupons est limité à 2 par semaine et par personne. En cas de problème, merci de vous adresser au bureau 103 de l'intendance.

La modification du mot de passe du Kiosk se fait dans la rubrique **Je consulte mon compte**, puis **Gérer mot de passe**

1.

2.

L'équipe de l'intendance